



Commune de Pignans
Le Maire
Fernand BRUN

Aux riverains de la route de la Pellegrine
Et du Cros de l'Arnavet

Objet : Parc photovoltaïque

Madame, Monsieur,

Le conseil municipal du 15 février devait délibérer sur le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque au Cros de l'Arnavet, d'une superficie de 5 hectares sur plusieurs parcelles d'une superficie de 9,8 hectares.

Lors de cette séance le conseil municipal a souhaité ajourner cette délibération afin d'approfondir l'ensemble du dossier.

Une consultation sur le site de la Mairie a été mis en place. De plus il paraît souhaitable que les riverains dont vous faites partie soient consultés.

Vous voudrez bien trouver un dossier ci-joint afin de vous permettre de vous déterminer.

Je vous remercie par avance de la suite que vous donnerez à ma demande, en m'adressant votre avis avant le 31 mars prochain.



Le Maire : Fernand BRUN

Le projet de Pignans - Situation

- Parcelles cadastrales :
 - A190, A990, A195, A1088, A977, A992 appartenant à Raymond Astesana
 - A91 appartenant à Mme Guigue et Mr Svolacchia
- Surface totale zone d'étude : 9,8 hectares (projection d'une centrale de 5 hectares) après étude d'impact et une parfaite intégration paysagère
- Environnement boisé-agricole
- Topographie: terrain vallonné
- Puissance potentielle 5 Mwc
- Equivalent consommation électrique: 1268 foyers soit 3423 personnes



Le projet de Pignans : Raccordement

- Poste source de Suives à 8 km



Possibilité de se raccorder sur un poste HTA suivant la puissance



Le projet prévoit un raccordement sur Carnoules

Questions / Réponses

- Est-ce que le site sera sécurisé ?

Toutes nos centrales sont clôturées et disposent d'un système de vidéo-surveillance, couplé à un système de détection anti-intrusion. L'accès au site est donc uniquement réservé aux personnes autorisées et habilitées.

- Les panneaux photovoltaïques sont ils recyclables ?

Oui, les panneaux sont aujourd'hui recyclés et jusqu'à 95% de la matière collectée et valorisée. C'est PV Cycle France, éco-organisme accrédité par l'état français qui est en charge de la filière de recyclage sur le territoire.

- Quelle est l'origine des panneaux ?

Le marché mondial des panneaux solaires est aujourd'hui quasiment exclusivement maîtrisé par les acteurs asiatiques. Les panneaux que nous utilisons proviennent donc de fournisseurs de premier plan d'origine asiatique.

- Quelle est la durée de vie des panneaux ?

Les 1ers retours d'expérience de nos voisins allemands nous montrent que des panneaux peuvent fonctionner jusqu'à 40 ans. La plupart des fabricants garantissent un rendement de 80% à 25 ans.

- Qu'advient-il de la centrale en fin de vie ?

La centrale est entièrement démantelée et le site remis en état.

- Faites vous appel à des entreprise locales pour les travaux ?

Oui, Third Step Energy s'attache à privilégier les partenariats locaux, afin de contribuer au développement économique du territoire et d'optimiser les retombées locales du projet. Plus particulièrement, les lots VRD, clôtures, gardiennage du chantier etc...sont généralement confiés à des entreprises locales.